790 (2016-2017) — N° 5

PARLEMENT WALLON

SESSION 2017-2018

16 NOVEMBRE 2017

PROPOSITION DE DÉCRET

modifiant les articles D.II.23, D.II.64, D.VI.17, D.VI.49 et D.VII.1 du Code du Développement territorial et visant à y insérer un article D.II.25*bis*

déposée par

M. Dodrimont

AMENDEMENT

proposé après approbation du rapport

par

MM. Dodrimont, Wahl, Lecerf et Fourny

5e session de la 10e législature
* Voir Doc. **790** (2016-2017)— Nos 1 à 4

site internet : www.parlement-wallonie.be
courriel : courriel@parlement-wallonie.be

PROPOSITION DE DÉCRET

modifiant les articles D.II.23, D.II.64, D.VI.17, D.VI.49 et D.VII.1 du Code du Développement territorial et visant à y insérer un article D.II.25*bis*

AMENDEMENT

Dans l'article D.II.64, §2, 2°, du Code de Développement territorial, *sub* article 3 de la proposition de décret modifiant les articles D.II.23, D.II.64, D.VI.17, D.VI.49 et D.VII.1 du Code du Développement territorial et visant à y insérer un article D.II.25*bis*, le mot « répondu » est remplacé par les mots « de répondre ».

JUSTIFICATION

Il s'agit d'une correction technique.

P. Dodrimont

J.-P. Wahl

P. Lecerf

D. Fourny